

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une copie de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



# Déclaration de Maladie

N° W21-657444

133 164

## Maladie

## Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4527

Société :

RAG

Retraité

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Abdellatif HAFIDI

Date de naissance :

19/07/56

Adresse :

39 LOT AIN DIAB II ANFA

Tél. :

0661194676

Total des frais engagés : 280 + 212,10 + 1500 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Dr CHRAIBI H. Karim

Chirurgien Ophtalmologiste

Angle Route d'Azemmour et Bd  
Sidi Abderrahmane Hay Hassani-Casablanca  
Tel:0522904750-Tel/Fax:0522904755-Mob:0664749749

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Age: 19/10/1956

26 JUIL. 2022

Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/10/22

13/10/22

Autorisation CNRS : N° 213/2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 JUIL 2022	C2	50,00	091042887	Dr CHRAIBI H. Karim Chirurgien Ophtalmologiste Anglo- Marocain "Al Mouna" et Ad Sidi Abderrahmane Hay Hassabi-Casablanca Tel: 05 22 90 47 50 - Fax: 05 22 91 56 02 - GSM: 06 84 74 97 48

EXECUTION DES ORDONNANCES Sidi Abderrahmane Hay Hassabi-Casablanca		Montant de la Facture
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHAMACIE KARIM Dr. KHBROUCH M. 92, Rue Al Adarissa Casablanca Sidi Moumen - Casablanca Tél: 05 22 70 36 09	26/07/2022	212,10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	12/05/22					1300DH
						0950,12,35,7
						INPE

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
		</		

# CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim  
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX  
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE  
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX  
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX  
Membre de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'OPHTALMOLOGIE  
Membre de l'AMERICAN ACADEMY of OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرابي ح. كريم  
اختصاصي في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا  
جراح سابقاً بمستشفيات بوردو

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون  
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

CASABLANCA, LE 26 JUIL. 2022

Ward ABOUWATER  
68.00  
Dellon S  
144.10  
Somed Multifocal  
212.10 Relygo

DICLOED 1 mg/ml  
Collyre, Flacon de 10 ml - PPV : 68,00 DH  
6 118001 101948  
Distribué par COOPER PHARMA  
41, rue Mohamed Diouri, Casablanca  
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

SYNTHEMEDIC  
22-24 Rue Zoubeir ibnou  
El Aouam 20500 Casablanca  
P.P.C: 144.10

Dr CHRAIBI H. Karim  
Chirurgien Ophtalmologiste  
2ème étage App. N°1 - 20230 Casablanca - Tél. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749  
Tél./fax : 0522 91 56 02 - E-mail : CABINET@KARIMCHRAIBI.COM

# CABINET d'OPHTALMOLOGIE

Dr. CHRAIBI H. Karim  
MALADIES ET CHIRURGIE DE YEUX  
ANGIOGRAPHIE - LAZER - LENTILLE DE CONTACT

Diplômé de l'UNIVERSITÉ BORDEAUX II - FRANCE  
Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de BORDEAUX  
Ancien Attaché des Hôpitaux de BORDEAUX  
MEMBRE de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'OPHTALMOLOGIE  
MEMBRE de l'AMERICAN ACADEMY of OPHTHALMOLOGY

الدكتور الشرابي ح. كريم  
الخبير في طب وجراحة العيون

خريج جامعة بوردو II بفرنسا  
جراح سابقًا بمستشفيات بوردو  
عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون  
عضو بالأكاديمية الأمريكية لطب العيون

CASABLANCA, LE

26 JUIL. 2022

WASDI ABD RABAE  
Venu Comme Rés  
(+ la femme Rés) une  
00 (170 - 450) +225  
00 + 3,25

Dr CHRAIBI H. Karim  
Chirurgien Ophtalmologue  
Angle Route d'Azemmour et Bd  
Abderrahmane Hay Hassani - Casablanca

IMMEUBLE COMMUNAL HAY HASSANI, ANGLE Bd. Sidi Abderrahmane ET ROUTE D'AZEMOUR, ENTRÉE B  
2<sup>ÈME</sup> ÉTAGE Appt. N°1 20230 CASABLANCA TEL. : 0522 90 47 50 / 0684 749 749  
TÉL./FAX : 0522 91 56 02 - E-MAIL : CABINET@KARIMCHRAIBI.H.COM

FACTURE N°

Le 12 / 10 / 2022

M: JAHIRI Abdellatif

LASER OPTIQUE  
CLIN D'OEIL  
30 RUE ASSADOUN  
EX BALLOU D'ALGERIA-MAARIF  
TEL: 0522251765-CASABLANCA

Doit

1	Monture	500DH
2	verres ergonomique Bleu (2 x 400DH)	800DH
	Mille trois cent DHs.	total: 1300DH

LASER OPTIQUE  
CLIN D'OEIL  
30 RUE ASSADOUN  
EX BALLOU D'ALGERIA-MAARIF  
TEL: 0522251765-CASABLANCA